Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 31 (1902)

Heft: 5

Rubrik: Correspondance

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

BIBLIOGRAPHIE

Le choix d'une profession, tel est le titre d'une petite brochure publiée par l'Union suisse des Arts et Métiers, chez Büchler et Cie à Berne au prix de 0 fr. 30, et, à partir de 10 exemplaires, à 0 fr. 15 pièce. Ce petit opuscule est destiné aux parents, aux éducateurs, aux autorités tutélaires, etc. Il donne des règles simples, courtes, basées sur une longue expérience et sur une connaissance approfondie de l'importante question de l'apprentissage. Ce guide utile et sùr sera le bienvenu chez les pères de famille et les jeunes gens auxquels le choix d'une profession cause beaucoup de soucis.

Nous ne saurions trop engager les instituteurs à distribuer un exemplaire de cette utile publication aux garçons quittant l'école au printemps.

L. P.

CORRESPONDANCE

Echos des conférences valaisannes

M. P. Thomas, le nouveau secrétaire de la conférence de Martigny, nous écrit :

C'est mardi, 4 février. Amenés par le chemin de fer ou venus pédestrement des bords de la Dranse à ceux de la Fare, les instituteurs du district de Martigny font une irruption joyeuse dans le village de Riddes.

Tout en jasant avec d'anciens condisciples ou en nouant de nouvelles relations, les « congressistes » s'acheminent vers la maison de commune. Nous sommes heureux de constater sur notre passage à travers la modeste localité, les sympathies qu'éveillent les régents et les amis de l'éducation populaire. Parmi ceux-ci, avec le plus grand plaisir, nous saluons la présence au milieu de nous de M. Giroud, président de la Société valaisanne d'éducation, de M. Lammon, et de M. le rév. chanoine Troillet, tous trois inspecteurs scolaires. Quelques ecclésiastiques se sont excusés de leur absence, causée par les devoirs de ministère. Ajoutons que le temps était peu engageant. On dit la traditionnelle prière, suivie immédiatement de l'appel : quatre absences légitimées par des raisons maieures.

quatre absences légitimées par des raisons majeures.

La séance de 1901 doit, hélas! se passer d'oraison funèbre. Pauvre elle! A la complète satisfaction et aux applaudissements de chacun, M. Jules Luisier, instituteur à Leytron, est nommé à la vice-présidence et votre humble serviteur est investi des fonctions de secrétaire. Désignés par M. l'inspecteur Rouiller, président de la conférence, quatre d'entre nous donnent lecture du sujet imposé: Influence d'un bon enseignement de la lecture sur le développement intellectuel et moral des élèves. — Avantages qu'on en peut tirer pour l'enseignement des autres matières. Ce sujet était fécond, on l'a travaillé, en général, avec le soin qu'il comportait. Il donna lieu à une discussion des plus nourries. Les quatre lectures terminées, il était 10 heures. Tel propose, pour propager le goût de la lecture, la création, dans chaque village, d'une bibliothèque scolaire; tel autre

demande pour les enfants de nos écoles, un livre entièrement valaisan, à la rédaction duquel il serait du devoir de chacun d'apporter son concours. M. Troillet préconise l'importance d'un bon enseigne ment de la lecture, car, dit-il, l'influence de celle-ci dépend de celuilà. Il insiste encore sur les moyens à prendre pour arriver à lire avec fruit. A son tour, M. Giroud émet quelques idées des plus justes sur ce qu'on vient de dire : on s'attache trop à la forme, c'est au fond qu'il faut aller, aux idées et à la signification des mots; la lecture, comme toute autre branche de l'enseignement, peut-être davantage encore, vu son importance, exige une préparation. L'instituteur doit aussi veiller avec soin à la prononciation et à la ponc tuation, indispensables à une lecture convenable; c'est aussi un fructueux exercice de développer les phrases qui pourraient cacher quelque pensée profonde, et afin de tirer du sujet lu quelques leçons pratiques. L'orateur approuve et appuie la proposition d'un instituteur concernant l'établissement des bibliothèques scolaires; au cas où elle aboutirait — et nous souhaitons que ce soit dans un avenir prochain — il recommande la prudence dans le choix des ouvrages. Aux voix si autorisées de MM. Troillet et Giroud, vient se joindre celle de M. Lammon: sous le rapport de la lecture, nous ne touchons pas à la perfection, loin de là; c'est un art difficile, et il est moins aisé d'être un bon lecteur que d'être un bon orateur. Nous mettrons en pratique ces différents conseils dictés par le savoir et l'expérience.

Cette séance de 1902 a vu se réaliser une heureuse innovation. Pour la première fois, en effet, nous avons assisté à un cours d'école pratique. Ont eu l'honneur de l'inaugurer, dans la lecture, M. L. Monnet, et dans le calcul, M. Ed. Gaillard, instituteur à Riddes. Une discussion assez vive suivit la leçon de lecture. Encore sous l'impression des remarques qui venaient d'être émises, les uns critiquèrent le trop servile attachement aux mots dans le compte rendu, d'autres déplorèrent les défauts de l'accent local, etc., etc. M. Lammon rappela ensuite les résultats obtenus dans les examens de recrues depuis 1879 : de réjouissants progrès sont à constater,

puissent-ils continuer!

Ventre affamé n'a pas d'oreille, dit-on; pour le faire taire autant

que possible, un chant d'ensemble termina la séance.

L'Ângelus de midi avait tinté depuis un moment déjà. Nous nous rendîmes chez M. Ribordy, où un copieux dîner nous attendait; on cause, on fraternisé, la cordialité la plus parfaite règne, et, plus que le major de table, la gaîté préside au banquet. Bientôt vient le tour des toasts. Le Président de Riddes ouvre les feux par un très aimable discours de bienvenue et de très flatteux compliments à l'adresse du personnel enseignant. D'excellentes paroles, entrecoupées de chants, sont encore prononcées par MM. Giroud, Lammon et Rouiller, notre cher Président. Faisons une mention spéciale pour le toast vibrant à la patrie, œuvre d'une institutrice patriote, lu par M. Rouiller. Comme un beau rève, cet après-midi s'écoula trop rapide à notre gré, et, le soir venu, ce fut à regret qu'on se serra une dernière fois la main avant de regagner ses pénates.

-00000

<sup>A Vécole: Pierre, nomme-moi deux choses importantes qui n'existaient pas il y a cent ans.
Vous et moi, M'sieu le régent.</sup>